

H2 Requalifier les espaces publics des villes et villages en faveur de la convivialité, des modes doux et du végétal

Difficile de se frayer un chemin entre les voitures... mais où est le lavoir ?



La place est redevenue un lieu de vie pour le village depuis que les mobilités sont partagées !



Constats

- Banalisation, dénaturation et appauvrissement des espaces publics des bourgs au profit d'aménagements routiers techniques et minéraux
- Place du piéton appauvri, espace partagé réduit, ne permettant plus l'épanouissement de la vie collective

Objectifs

- Valoriser la qualité des espaces publics et affirmer leur identité
- Créer et conforter le réseau des espaces publics
- Redonner la place aux piétons en rééquilibrant les modes de déplacements (à pied ou à vélo)
- Faciliter l'appropriation et l'animation des espaces publics par l'implication des habitants (sociabilité)
- Favoriser les continuités écologiques et paysagères en affirmant la qualité et la diversité des formes de nature
- Redynamiser la vie et l'économie locale

Sites

- Coeurs de villes et villages
- Espaces publics autour des constructions neuves
- Traversées de village (ex : Champeaux)

Principes d'actions

- **Transformer les routes en rues-jardins et révéler les paysages traversés** (ex : bandes plantées sur les trottoirs, présence de l'eau, marquage des zones de traversée, etc.)
- **Diminuer le caractère routier des traversées et retrouver la place du piéton dans l'espace public** (ex : espaces publics partagés, sécurisation des parcours quotidiens, circulations douces, limitation du mobilier routier et du stationnement, accessibilité PMR, etc.)
- **Mettre en valeur les usages par le mobilier et les animations** (ex : installation de mobiliers, assises, signalétiques en association les habitants, espaces ludiques, lieux de rencontres annuelles, etc.)
- **Affirmer l'identité des espaces publics** (ex : intégration de principes d'aménagements qualitatifs, durables et économes, mise en valeur petit patrimoine, etc.)
- **Développer la présence de nature au sein des villes et villages** (ex : stratégie autour de la TVB, fertilisation des sols, cycles naturels, présence de l'eau à ciel ouvert, limitation de la pollution lumineuse, valorisation des cimetières et des jardins des particuliers par la transition public/privé, palette végétale endémique, etc.)

Bons exemples

- Ruelle du Ru à Maincy
- Permis de végétaliser et coulée verte à Melun
- Place Henry Guy à Rubelles
- Rue de l'église à Saint-Germain-Laxis (RD 126)
- Opération «Je jardine ma ville / mon village»